

L'ESSENTIEL

AVRIL - MAI 2024 /
NUMÉRO 33

LE MAGAZINE DE LA VILLE
DE SAINT-VALLIER

LA VILLE
SAINT
VALLIER



Une ville POUR VOUS ET AVEC VOUS
D'AVENIR
ATTRACTIVE
ÉCOLOGIQUE
SOLIDAIRE
ACTIVE



13 FÉVRIER 2024
MARDI GRAS
MÉDIATHÈQUE
ET
SALLE DÉSIRÉ VALETTE



22 FÉVRIER 2024
RÉUNION PUBLIQUE
COMPOST AVEC LE SIRCTOM
EN MAIRIE



24 FÉVRIER 2024
SORTIE FAMILLE
DE L'ECS
MUSÉE LUGDUNUM À LYON



24 MARS 2024
TROC ET DON
DU JARDINAGE
SKATE PARK - RUE DIANE DE POITIERS



30 MARS 2024
FORMATION
AUX GESTES QUI SAUVENT
CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS



Pierre JOUVET

Maire
Président de Porte de DrômArdèche

LE MOT DU MAIRE

Chère Saint-Valliéroise, cher Saint-Valliérois,

Nous venons d'adopter à l'unanimité le budget 2024, dans un contexte difficile, lié notamment à l'inflation et à l'augmentation des dépenses énergétiques.

Malgré cette situation contrainte, nous avons fait le choix de ne pas augmenter les taux d'imposition tout en maintenant nos investissements pour mettre en œuvre notre projet pour Saint-Vallier.

Après les travaux réalisés au centre-ville, nous poursuivons la transformation de la ville avec les travaux de voirie, route de Montrebut, rue de la Maladière et sur le quai d'Alger. Notre volonté est de renforcer notre attractivité en favorisant le développement et l'installation de nouveaux commerces.

Nous mettons aussi l'accent sur les services aux habitants, en améliorant l'accueil de la Mairie.

La solidarité reste également au cœur de notre action, avec le soutien aux nombreuses associations qui font vivre et rayonner Saint-Vallier, et la poursuite de nos animations, avec notamment le repas des aînés dans une ambiance guinguette.

Pour faire face aux conséquences du dérèglement climatique que nous constatons pleinement, nous lançons aussi le permis de végétaliser, en collaboration avec le Conseil citoyen de l'environnement. L'objectif est simple : permettre à chacun d'entre vous d'investir l'espace public pour le végétaliser et lutter ainsi contre les îlots de chaleur pour mieux supporter les canicules par exemple.

Cette année, nous vous proposons aussi une journée « respiration » pour vous permettre de redécouvrir autrement le centre-ville et profiter d'un espace sans voitures.

La vie d'une commune, c'est aussi l'accueil des nouveaux citoyens, avec un temps officiel pour la remise des cartes d'électeur aux jeunes majeurs. Un moment fort pour parler du droit de vote et rappeler aussi ce devoir de citoyen.

Désormais, vous pouvez aussi nous rejoindre sur l'application Panneau Pocket afin de suivre toutes nos actualités.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Bien à vous.

PERMANENCE ÉLUS

Les élus se tiennent à votre disposition

Tous les samedis de 10h00 à 12h00 avec ou sans rendez-vous en Mairie

Contact : maire@saintvallier.fr ou 04 69 11 01 33

BUDGET 2024**PRUDENCE ET CONSTANCE COMME MAÎTRES-MOTS**

Le 4 mars dernier, le Conseil Municipal de Saint-Vallier s'est réuni pour le vote du budget 2024. Ce budget voté à l'unanimité prévoit notamment le soutien aux associations, l'aménagement des locaux de l'Hôtel de Ville et la réfection de voiries.

Le budget annuel communal est l'élément le plus essentiel de la gestion financière d'une municipalité. Il permet de planifier les dépenses et les recettes de l'année à venir, en prenant en compte les besoins et les priorités des habitants.

Après une année 2023 qui a connu une hausse exponentielle du coût de l'énergie et du prix des matières premières due à une situation géopolitique incertaine avec le conflit en Ukraine, la Ville a su répondre à ces augmentations grâce à différentes mesures qui ont produit leur effet. Le plan de sobriété énergétique et une gestion assidue des dépenses ont permis de stabiliser une situation financière qui s'annonçait critique pour l'ensemble des collectivités.

C'est pourquoi, Pierre Juvet et l'ensemble des élus ont proposé au vote, un budget mesuré répondant aux attentes des Saint-Valliétois sans affaiblir la situation financière de la commune, ni la qualité de service.

Des investissements ont été inscrits au budget comme l'ensemble des travaux de voiries avec en particulier la rue de la Maladière qui connaît depuis quelques semaines d'importants travaux d'enfouissement des réseaux. Également avec la création d'un nouvel accueil de la Mairie qui ouvrira au public ce mois-ci, les usagers seront reçus dans un espace plus adapté.

Le Conseil Municipal a donc voté un budget d'investissement s'élevant à 1 500 000€ et un budget de fonctionnement de 5 032 000 €.

Pour rappel, le budget de la Ville de Saint-Vallier est composé du budget principal de la Commune, et de 5 autres budgets annexes : celui du CCAS, du service de l'eau, de la Zac d'Ollanet, du camping municipal et du Centre médico-scolaire.

Cette année encore, la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter sa part sur les taxes foncières. Toutefois, l'État prévoit une augmentation d'environ 3% sur les valeurs locatives.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des délibérations en lien avec le budget sur le site de la commune sur www.saintvallier.fr

POUR **100€** DÉPENSÉS !
CHAQUE EURO DÉPENSÉ
EST EURO UTILE

POUR UNE VILLE
SÛRE ET AGRÉABLE

24.90€

POUR UNE VILLE
ATTRACTIVE

2.80€

POUR UNE VILLE
ACTIVE

7.38€

POUR UNE VILLE
POUR ET AVEC VOUS

29.19€

POUR UNE VILLE
D'AVENIR

20.20€

POUR UNE VILLE
SOLIDAIRE

15.54€

BUDGET 2024 INVESTISSEMENT LES CHIFFRES CLÉS



240 000€

TRAVAUX DE VOIRIE
ROUTE DE MONTREBUT
RUE DE LA MALADIÈRE
QUAI D'ALGER



17 000€

**TRAVAUX
DE RÉNOVATION**
DE L'ACCUEIL
DE LA MAIRIE



40 000€

**VIDÉO
PROTECTION**



80 000€

**SOUTIEN
AUX ASSOCIATIONS
SPORTIVES ET
CULTURELLES**

CÉRÉMONIE CITOYENNE UNE PREMIÈRE CARTE ÉLECTORALE POUR LES NOUVEAUX MAJEURS DE LA COMMUNE



Ce vendredi 15 mars, une dizaine de jeunes électeurs étaient présents en Mairie lors de la cérémonie citoyenne pour récupérer leur toute première carte électorale.

Chaque année, la Ville de Saint-Vallier organise une cérémonie citoyenne, en invitant tous les jeunes adultes, inscrits d'office sur les listes électorales, pour leur remettre leur première carte électorale et le livret du citoyen.

Cinq jeunes majeurs ont participé à cette cérémonie, sous la houlette de Pierre Juvet, Maire de Saint-Vallier et Président de Porte de DrômArdèche, et Doriane Chapus, Adjointe à la concertation citoyenne.

En complément de la remise de la carte électorale, cette cérémonie permet notamment de présenter aux jeunes électeurs le déroulement d'un vote. Pierre Juvet, Maire de Saint-Vallier et Président de Porte de DrômArdèche, a profité de ce temps d'échanges pour rappeler l'importance du vote électoral aux jeunes électeurs, qui pourront s'exprimer dès le prochain scrutin du 9 juin pour les élections européennes.

« Nous avons la chance de vivre dans la démocratie où le vote est libre, avec un choix très large. C'est un droit acquis, mais aussi un devoir pour tous les citoyens que nous sommes » a ainsi rappelé Pierre Juvet.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES VISITE DU PATRIMOINE POUR NOS JEUNES ÉLUS



Ce samedi 16 mars, les nouveaux membres du Conseil Municipal des Jeunes de la ville de Saint-Vallier sont partis à la découverte du patrimoine historique de Saint-Vallier.

Les nouveaux élus du Conseil Municipal des Jeunes accompagnés par Jacques Figuet, Adjoint à l'éducation, à la citoyenneté et au patrimoine et plusieurs élus ont parcouru la commune pour découvrir le magnifique patrimoine historique qu'offre la Ville de Saint-Vallier.

Guidé par Jean Tracol de l'association Histoire et Patrimoine, les jeunes conseillers municipaux ont pu apprendre les secrets patrimoniaux de la Salle Désiré Valette, de l'Eglise de Saint-Vallier, de la Halle et bien entendu du Château de Diane de Poitiers.

Après une visite de 2 heures dans les rues Saint-Valliéroises, nos jeunes élus n'ont pas hésité à poser de nombreuses questions à leur guide du jour.

CAMPING MUNICIPAL «LES ÎLES DE SILON»

UNE NOUVELLE SAISON AU CAMPING



Le Camping Les Îles de Silon a ouvert ses portes aux touristes pour sa quarantième saison, le 25 mars dernier. Pour l'occasion, Frédérique Sapet, 1ère Adjointe et Jean-Louis Bégot, Adjoint au cadre de vie, à la voirie, à la propreté, aux bâtiments et terrains communaux, se sont rendus sur place.

À seulement deux heures de la mer ou de la montagne et éloigné des secteurs très touristiques, le camping de Saint-Vallier Les Îles de Silon voit depuis plusieurs années sa fréquentation augmenter.

Situé à proximité de la ViaRhôna, du Centre Aquatique Bleu Rive et à quelques minutes du centre-ville et du CinéGalaure, le camping est idéalement situé pour les touristes qui ont pris l'habitude d'y passer leurs vacances ou pour faire une étape sur leur trajet.

Pour accueillir les touristes dans les meilleures conditions, les services techniques réalisent, lors de chaque fermeture, différents travaux de rénovation. Après une refonte complète des sanitaires en 2023, c'est la plomberie des 4 mobil'homes proposés à la location qui a fait peau neuve.

Pour cette saison 2024, Élodie Gaillard, forte d'une expérience de 15 ans dans l'hôtellerie de plein air sera la nouvelle gérante du camping municipal.

Ses missions seront nombreuses en plus de l'accueil des touristes et de l'entretien du site au quotidien, elle sera en charge des démarches pour le classement du camping et la mise en place du label vélo. Label qui permettra au camping «Les îles de Silon» de Saint-Vallier d'être référencé comme point d'étape pour les cyclistes

sur le tracé de la ViaRhôna en particulier.

Pour poursuivre sa transition vers le numérique, le camping s'est doté de sa propre page facebook, permettant aux campeurs et aux Saint-Valliérois de suivre l'actualité de celui-ci.

La municipalité avait souhaité mettre en place un site internet pour le camping dédié aux réservations. Pari gagné, car plus de 50% des réservations ont été réalisées en ligne la saison dernière.

Le camping Les Îles de Silon est ouvert jusqu'au dimanche 13 octobre et est géré en direct par la commune de Saint-Vallier.

Pour réserver en ligne : www.camping-saintvallier.fr ou découvrir l'actualité du camping sur sa page facebook : Camping Municipal - Les Îles de Silon

Retrouvez l'actualité de la Commune sur l'application

 **Panneau Pocket**

 **Informations**

 **Alertes**


 **Évènements**



Suivez le guide pour télécharger simplement l'application et recevoir nos actualités en temps réel

- 1** Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette. 
- 2** Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !
- 3** Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".
- 4** Enfin, cliquez sur le  pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Bonne utilisation !

BONNE UTILISATION !

Encore plus simple, scannez pour télécharger l'appli ! 



100% GRATUIT **100% ANONYME** **0% PUBLICITÉ**

Disponible aussi sur ordinateur et tablette

PERMIS DE VÉGÉTALISER

VÉGÉTALISER, C'EST PERMIS !



Ce lundi 18 mars, les élus ont officiellement lancé le permis de végétaliser sur la commune de Saint-Vallier. Ce programme de végétalisation permettra aux habitants d'occuper une partie du domaine public afin de végétaliser celui-ci.

Pierre Jovet, Maire de Saint-Vallier et Président de Porte de DrômArdèche et Stéphanie Brunerie, Adjointe en charge de la transition écologique, accompagnés par des référents du Conseil Citoyen de l'Environnement de la commune, ont présenté les modalités ainsi que la charte du permis de végétaliser.

Ce programme est ouvert à chaque citoyen majeur, collectif d'habitants, entreprise, commerce, école...qui souhaite occuper une partie de l'espace public à proximité de son domicile, commerce... pour le végétaliser dans un cadre juridique et technique fixé par la Ville de Saint Vallier.

Seules les plantations en pleine terre seront autorisées et pourront être envisagées sur les espaces public suivants :

- En pied de bâtiment, de mur.
- En pied d'arbre,
- Sur des petits îlots engazonnés
- Sur des espaces minéralisés, du type trottoirs ou placettes, après décroutage de leur revêtement par les services de la Ville.

Les habitants désirant végétaliser un espace à proximité de leur domicile pourront établir une demande d'occupation du domaine public spécial « Permis de végétaliser » et déposer les éléments relatifs à leur demande à partir du mercredi 20 mars via un formulaire disponible en Mairie ou sur le site internet de la commune www.saintvallier.fr.

La demande sera étudiée par les services municipaux afin de vérifier les points édictés par la charte du permis de végétaliser et en respectant la liste des végétaux autorisés.

Cette démarche a pour but de réduire les îlots de chaleur et lutter contre la pollution et donner ainsi plus de place à la nature en ville tout en accentuant et diversifiant la végétalisation.

Ce dispositif vient en complément des projets de végétalisation communaux déjà déployés sur la commune (végétalisation des cours d'école, ...).

Les pièces nécessaires à votre demande :

- Le formulaire de demande d'occupation du domaine public téléchargeable ci-dessous daté et signé au titre du « Permis de Végétaliser »

- Copie d'une pièce d'identité du demandeur

- Justificatif de domicile

Si locataire joindre l'accord du propriétaire

Si copropriétaire (joindre une copie de la résolution du Conseil Syndical ou de l'Assemblée Générale)

- Attestation d'assurance en responsabilité civile

- Descriptif de l'aménagement envisagé avec mentions des espèces utilisées (cf. liste ci-annexée)

N'hésitez pas à joindre des éléments complémentaires à votre demande (photos, croquis, etc)

JOURNÉE RESPIRATION REDÉCOUVREZ LE CENTRE-VILLE



Le dimanche 5 mai prochain de 10h00 à 16h00, la Ville de Saint-Vallier vous proposera de redécouvrir une partie du centre-ville autrement en profitant de l'espace public sans voiture.

Cette journée à l'initiative du Conseil Citoyen de l'Environnement et soutenu par Stéphanie Brunerie, Ajointe déléguée à la transition écologique a pour but de permettre à chacun de se réappropriier l'espace public au travers d'animations.

Le programme de cette journée :

10h00 :

- Départ du haut de l'Avenue Jean Jaurès de la «Vélo Parade». Vélo, trotinette, roller, skateboard prendront la direction du centre ancien de Saint-Vallier dans une ambiance musicale et festive. Les participants pourront revêtir un déguisement et décorer leur moyen de locomotion.

12h00 :

- Rencontre et échange autour d'un pique-nique

À 14h00 :

- Visite du patrimoine de Saint-Vallier par l'association Histoire et Patrimoine au tarif de 3€.

Inscription en ligne sur www.saintvallier.fr ou par téléphone en mairie au 04 75 23 07 66 avant le mardi 30 avril.

De 14h00 à 16h00 :

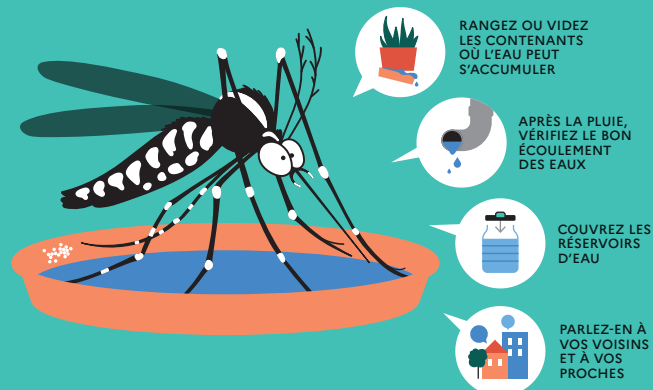
- Atelier de réparation de vélo (freins, réglages) et de conseils par Station V.
- Course d'orientation urbaine
- Initiation et stand par des associations Saint-Valliéroises.

Nous vous attendons nombreux pour cette «Journée Respiration».

DATE À RETENIR FÊTE DE LA NATURE



Adoptons les bonnes pratiques, pas le moustique !



SE PROTÉGER DU MOUSTIQUE TIGRE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET DE CHACUN
agirmoustique.fr

REPAS DES AÎNÉS 2024

UNE AMBIANCE GUINGUETTE AU PROGRAMME



Cette année la Ville de Saint-Vallier et le CCAS proposent aux aînés de la commune âgés de 70 ans et plus, un repas au Château de Senaud à Albon, le jeudi 6 juin prochain.

Le CCAS a fait le choix pour garantir une qualité dans ses animations à destination des seniors, de permettre à chacun de choisir entre le repas des aînés et le colis de Noël.

Pour cette nouvelle édition, le repas des aînés sera sur le thème «Guinguette». Le repas sera rythmé par l'Orchestre de Fred Kohler.

Les habitants éligibles (+ de 70 ans) recevront courant avril une invitation. Si l'invitation ne vous est pas parvenue début mai, merci de vous faire connaître auprès de l'Espace Communal des Solidarités au 04 75 03 02 14.

L'inscription est obligatoire pour participer au repas lors de permanences en Mairie aux dates suivantes :

- Jeudi 25 avril de 10h00 à 12h00
- Samedi 27 avril de 10h00 à 12h00
- Jeudi 2 mai de 10h00 à 12h00
- Samedi 11 mai de 10h00 à 12h00

Si vous souhaitez venir accompagné de votre conjoint(e) n'étant pas âgés de 70 ans ou d'une personne ne résidant pas sur la commune le repas sera proposé au tarif de 25€/personne.

En cas de non-inscription au Repas des Aînés 2024, vous serez inscrits automatiquement sur la liste pour recevoir le colis de Noël en fin d'année.

ÉCLATS DE VIES

UN SPECTACLE POUR LA LUTTE CONTRE LE CANCER DU SEIN



Depuis de nombreuses années, la Ville de Saint-Vallier et l'équipe municipale se mobilisent pour la lutte contre le cancer et particulièrement le cancer du sein.

Après plusieurs actions lors d'Octobre rose, Anissa Meddahi, Ajointe déléguée aux solidarités, au lien intergénérationnel et au vivre ensemble a souhaité proposer aux Saint-Valliéroises et Saint-Valliérois, la pièce de théâtre «ÉCLATS DE VIES», le dimanche 14 avril prochain à 15h00 à la salle Désiré Valette, pour rappeler que le dépistage du cancer du sein ne doit pas se limiter au mois d'octobre.

Avec cette pièce empreinte de poésie et d'humour, Delphine Deschamps, atteinte d'un cancer du sein en 2020, se confie à son amie Claudia Montalto sur un ton enjoué malgré les moments douloureux qu'elle a vécus, les traitements, les soins contraignants, les doutes, pour enfin se concentrer sur l'espoir et l'envie de vivre à tout prix.

L'entrée du spectacle est à 8€.

Une partie des bénéfices sera reversée à l'association SeinformerCancer, avec pour action principale la promotion du dépistage du cancer du sein.

Des billets sont disponibles à l'entrée de la Salle Désiré Valette, le jour du spectacle.

Mais également des points de vente partenaires :

- Pulsat à Saint-Vallier
- Essentiel Coiffure à Saint-Vallier
- Maison de la presse à Saint-Vallier

N'hésitez pas à franchir les portes de la salle Désiré Valette pour découvrir ce spectacle.

QUAI DES ARTISTES

UNE NOUVELLE ÉDITION LE 2 JUIN PROCHAIN



L'association AMIL (Arts Musique Images Loisirs) et la Ville de Saint-Vallier vous invitent à la 3^{ème} édition du Quai des Artistes, le dimanche 2 juin, place du Quai Gagnère.

Après deux éditions réussies en 2015 et 2016, l'association AMIL et la ville de Saint-Vallier ont souhaité conjointement renouveler cette manifestation culturelle.

Peintres, potiers, sculpteurs, ébénistes, photographes et artisans d'art exposeront des pièces uniques imaginées et créées par eux-mêmes. Des réalisations in situ seront également proposées par certains exposants.

Cette manifestation gratuite se déroulera sur les bords de la Galaure, au niveau du parking du Quai Gagnère, le dimanche 2 juin 2024 de 10h00 à 18h30.

Appel aux exposants

Vous êtes artiste? Artisan?

Vous êtes peintre, dessinateur, photographe, sculpteur, potier, ébéniste...mais avant tout : créateur!

Que vous soyez amateur ou professionnel, venez exposer lors du «Quai des Artistes», 3^{ème} édition de ce marché de la création, le dimanche 2 juin 2024 à Saint-Vallier.

Vous pourrez installer votre stand (tables, grille, panneau, portant...) pour 4€ le mètre linéaire pour présenter et vendre vos créations de 10h00 à 18h30.

Le règlement complet ainsi que le bulletin d'inscription sont à votre disposition sur le site www.amilinfos.fr

Renseignements complémentaires auprès de l'association AMIL
au 04 75 23 24 08 ou 06 50 90 06 47

AMIL

L'ASSOCIATION VOUS INVITE AU VOYAGE



L'association AMIL vous invite à une journée-escapade au musée de Grenoble le dimanche 9 juin 2024 au départ de Saint-Vallier.

Au programme, en matinée, l'accès au fort de la Bastille par les célèbres « bulles » (téléphérique) . Après le repas de midi (libre) vous entrerez dans ce fameux musée et vous aurez accès aux expositions permanentes (peinture classique et art contemporain) et à l'exposition temporaire du célèbre peintre Catalan : Joan MIRÓ

Le retour à Saint Vallier est prévu vers 20h00.

Le prix de 50€ comprend le transport en autocar aller-retour Saint-Vallier-Grenoble, l'accès au Fort de la Bastille par les «bulles» (aller et retour) et l'entrée au musée (accès à toutes les expositions)

Renseignements et inscriptions au 04 75 23 24 08
ou sur le site www.amilinfos.fr

GMSV

RÉSULTATS



La Gymnastique Municipale de Saint-Vallier a participé à une compétition départementale et interdépartementale ces derniers mois.

Les résultats départementaux du 3 et 4 février à Loriol :

•Fédéral A1 - 10-13ans :

5^{ème} : Maï-lane Legrand, Giulia Cipriano, Melina Lakhdar, Annaelle faure

8^{ème} : Nora simon, Mia badenne-gachet, Aya ratoui-bruyère

Performance régional - 10 ans + :

5^{ème} : Cassandra forgeron , Maïssa Saharoui, Gaëlle Mathon

Romane Deve, Shayna Sok

Fédéral A - 10-13 ans :

5^{ème} Éline Domingo, Ely Git, Tess Badenne-Gachet, Lison

BouDET

Le 31 mars dernier, les équipes FA 1 10-13ans ont réalisé les places de 5^{ème} et 13^{ème} lors des championnats interdépartementaux centre.

À VOS AGENDAS !



CHASSE AUX OEUFS OLYMPIQUES
MERCREDI 17 AVRIL 2024
DE 14H00 À 16H30
JARDINS DE LA GALAURE

La municipalité de Saint-Vallier convie les jeunes Saint-Valliérais pour la traditionnelle Chasse aux oeufs.

À l'occasion des Jeux Olympiques qui se tiendront cet été en France, la commission animations vous propose de partir sur un parcours d'énigmes spécial JO. Des associations sportives de la commune vous proposeront également de découvrir des disciplines sportives présente aux jeux olympiques. Chaque enfant repartira avec une récompense chocolatée.



PRÉSENTATION
DE LA SAISON CULTURELLE 2024-2025
VENDREDI 17 MAI 2024 - 19H00
SALLE DÉSIRÉ VALETTE

Cette année la Ville de Saint-Vallier et l'association Festivallier vous présenteront la saison culturelle 2024-2025 lors d'une soirée qui se tiendra le vendredi 17 mai à la salle Désiré Valette.

Après la présentation des spectacles de la saison, Gérard Morel, le jongleur de mots viendra vous interpréter des chansons à sa peinture, en phase avec sa bonhomie émouvante et ses éternelles bretelles.

VIDE GRENIER

SAMEDI 25 Mai 2024

Quartier LIORA – SAINT VALLIER
(Rue de la Maladière)
8H00 / 14H00

VIDE GRENIER
SAMEDI 25 MAI 2024 - 8H00 À 14H00
QUARTIER LIORA

L'Espace Communal des Solidarités vous propose un vide-grenier au quartier Liora. Ce vide grenier porté par l'atelier Espace Maman a pour but de financer différents projets durant l'année.

2 € le mètre linéaire
Réservation et règlement obligatoire de l'emplacement avant le 13 mai 2024.
Informations et inscriptions à l'ECS au 50 rue de la Maladière à Saint-Vallier



ORGANISÉE PAR L'APE PIERRE DUMONTEIL
RANDONNÉE PEDESTRE
SAINT VALLIER

RANDONNÉE PÉDESTRE
DIMANCHE 2 JUIN 2024
DÉPART ÉCOLE PIERRE DUMONTEIL

L'association des parents d'élèves de l'école Pierre Dumonteil organise le dimanche 2 juin une randonnée pédestre. Cette randonnée proposera plusieurs parcours de 8, 13 et 20km.

Inscription à partir de 8h00 dans la cours de l'école P.Dumonteil, rue Pierre Mendès France. Tarifs 8km - 5€/ 13km 7€/ 20km 8€/ Gratuit pour les - de 10 ans.

Plus de renseignements sur la page facebook de l'association www.facebook.com/ape.pierredumonteil.3

LES INFORMATIONS DE VOTRE MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE



La Mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 17h30 (17h15 le vendredi)

L'accueil téléphonique de la Mairie est ouvert tous les jours de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30 (17h15 le vendredi)



04.75.23.07.66



accueil@saintvallier.fr

ÉTAT-CIVIL



Naissances

06/02/2024 Lola BEROUJON ARMAND
04/03/2024 Kalia DASTE BOLUDA
16/03/2024 Ailana TASTET
21/03/2024 Cengiz DOGAN



Mariages

14/02/2024 Valérie PAUCHARD
& Gishlain CHEVAL
24/02/2024 Vuochnea ENG
Than KAING



Décès

19/01/2024 Anne LAGIER
15/01/2024 Jean WALTER
20/01/2024 Marinette GILLE
22/01/2024 Simone BOQUET
24/01/2024 Jean-Paul RAFFIN-PEYLOZ
26/01/2024 Hélène SARZIER
26/01/2024 Ginette MARTIN
27/01/2024 Thérèse CRISON
30/01/2024 Jean BROUCHARD
01/02/2024 Michelle PADRITGE
01/02/2024 Denise CHEVAL
07/02/2024 Emma CHARDON

12/02/2024 Jean MAVRIKOS
14/02/2024 Jean-Pierre HUON
19/02/2024 Yvette BRUCHARD
20/02/2024 Marie BAYLE
20/02/2024 Anna GENSEL
23/02/2024 Henriette CATY
25/02/2024 Marius BAILLY
27/02/2024 Marcel BALTHAZAR
14/03/2024 Roland ANNEN
16/03/2024 Thérèse DÉCHAUX
17/03/2024 Dominique CHOCHAT
20/03/2024 Josèphe LESTAGE